



# Contribution du SNUipp-FSU au rapport 2021 de la CNCDH sur la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie.

## 1. Organisation du syndicat et partenariats éventuels

***Existe-t-il une personne/une structure spécifiquement en charge de la coordination des actions contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie ?***

Le SNUipp-FSU possède en son sein une équipe s'occupant des Droits et Libertés. Elle prend en charge ces questions et d'autres comme la lutte contre toutes les formes de discriminations, les libertés publiques ou l'égalité des droits, notamment celle entre les femmes et les hommes ainsi que les questions d'éducation à l'égalité entre les filles et les garçons.

***Dans le cadre de son action contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie, votre syndicat est-il engagé dans des partenariats - avec d'autres organisations au niveau national, européen ou international / avec les pouvoirs publics ?***

Nous sommes membres de collectifs comme le CDERE (Collectif pour le Droit des Enfants Roms à l'Éducation) ou AEDE (Agir Ensemble pour le Droits des Enfants).

Nous sommes aussi membre à part entière de Solidarité Laïque.

Par ailleurs, de façon ponctuelle en fonction de l'actualité, notre organisation est amenée à travailler avec le DDD mais aussi avec la LDH, le MRAP ou d'autres associations.

C'est notamment dans ce cadre que le SNUipp-FSU a participé à l'édition du livret « Nous sommes avant tout des enfants » qui traite de la question des enfants migrant-es, livret édité en lien avec Solidarité Laïque et la FCPE.

Par ailleurs, le SNUipp-FSU est membre de l'Internationale de l'Éducation (IE) et donc de son bureau européen le CSEE (Comité Syndical de l'Éducation Européen).

## 2. Constats pour l'année 2021

### 2.1. Quel bilan dresse votre syndicat sur l'état du racisme en 2021 ?

Ne possédant pas de relevés ou d'indicateurs internes, il n'est pas possible pour nous d'établir un état des lieux objectif dans notre champ d'intervention, l'école. Toutefois, nous assurons une veille régulière au niveau des médias où la parole raciste se libère de plus en plus, à l'image récemment de la Une du Figaro sur le prétendu « endoctrinement antiraciste » par l'école. Une ligne rouge nous semble franchie quand le rôle de l'école concernant l'éducation à l'antiracisme est attaqué de manière aussi frontale.

***A partir de votre expérience de terrain, pouvez-vous conclure à une certaine évolution quantitative et/ou qualitative du racisme, de la xénophobie, de l'antisémitisme pour l'année 2021 ?***

Pour le SNUipp-FSU, la situation est préoccupante à plusieurs titres. De façon générale, nous faisons le constat d'une désespérance sociale et d'une relégation territoriale qui concourent au développement des idées racistes. Mais surtout, ces idées sont amplifiées par la sphère médiatique qui concourt largement à leur banalisation. Les résultats électoraux et l'ancrage territorial de l'extrême-droite le prouvent également. Loin de provoquer les réponses nécessaires avec des politiques de plein emploi, de développement des services publics, notamment du service public d'éducation, un grand nombre de responsables politiques, y compris parmi celles et ceux actuellement au pouvoir préfèrent le terrain de la stigmatisation à celui du vivre ensemble.

Nous sommes très inquiets du fait que, depuis plusieurs années, la laïcité est instrumentalisée à des fins politiques de division de la population. Cette démarche organise de fait la stigmatisation d'une partie des citoyen·nes, en particulier des musulman·es ou supposé·es tel·les. Les débats lors de l'examen de la loi confortant les principes de la république ont été, de ce point de vue, très éclairants.

Une autre inquiétude vient aussi de la publication récente d'une liste de syndicalistes engagé·es contre le racisme sur un site d'extrême-droite ou des attaques menées par l'extrême-droite contre des manifestant·es dans le cadre de mobilisation contre toutes les formes de discriminations qui traduisent un climat de plus en plus délétère et un niveau de violences de plus en plus élevé.

### 2.2. Cœur de l'action du syndicat

***Quelles sont les actions mises en place par votre syndicat (formations, campagnes d'information, édition de guides, événements, etc.) pour lutter contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations à raison de l'origine ?***

Au SNUipp-FSU nous n'avons pas de programme d'action mais plutôt des actions de formation interne. Nationalement, les militant·es du secteur Droits et Libertés du SNUipp-FSU se mettent à la disposition des sections départementales pour organiser des formations. Ces dernières années, la question des migrant·es a été centrale. Par ailleurs, au sein de notre fédération, la FSU, plusieurs formations ont lieu tous les ans à destination des militant·es.

Nous sommes enfin actuellement en phase d'élaboration d'une publication sur la question du racisme.

Nous participons régulièrement aux actions nationales et locales de soutien et de solidarité envers les migrant-es avec le collectif RESF. Nous participons à la journée internationale des migrant-es le 18 décembre.

***Disposez-vous de statistiques sur les actions exercées en justice par votre organisation et relatives à des agissements racistes et/ou discriminatoires (discriminations liées à l'origine, l'ethnie, la nationalité, la religion, ou au patronyme) ?***

Il n'y a pas d'action en justice engagée de notre part.

NB: Selon les thèmes correspondant au champ d'action de votre syndicat, vous êtes invité(e)s à produire, si vous le souhaitez, un développement évoquant les principaux problèmes identifiés, les potentielles réponses qui devraient être initiées pour les résoudre et, le cas échéant, les actions menées par votre syndicat. La CNCDH a pour vocation de formuler des recommandations à l'État et les remontées de terrain sont essentielles pour permettre une approche par les droits.

### **3. Prospectives**

**Quelles actions votre syndicat envisage-t-il d'engager pour l'année 2022 et les suivantes ?**

Poursuivre notre travail de vigilance et veille mais aussi d'information auprès de la profession dans les écoles et établissements scolaires.

Notre travail de veille des médias est de plus en plus important, en période de campagne présidentielle, qui fait la place belle à la rhétorique de l'extrême droite.

Nous serons également attentifs-ves à la formation initiale et continue proposée aux collègues sur le sujet des discriminations.

***Souhaitez-vous nous faire part d'autres éléments en lien avec la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie que nous n'aurions pas abordés dans nos questions ?***

Il existe un décalage important entre les objectifs affichés par le ministère de lutte contre les discriminations et les propos du ministre dans les médias. Sur le terrain les équipes savent prendre en charge les situations de discriminations. Mais la défiance vis-à-vis de la profession, ainsi que l'infantilisation de celle-ci par des incitations aux signalements pour nourrir les statistiques, ne participe en rien à l'apaisement, au dialogue et à la confiance pratiquée sur le terrain par nos collègues.

En ce sens, plusieurs campagnes ministérielles ou propos du ministre témoignent de ce manque de considération :

- L'absence de validation de la campagne sur le racisme.
- La campagne d'affiches de la rentrée qui véhicule des stéréotypes racistes sous couvert de promotion de la laïcité

- Les propos de JM Blanquer qui stigmatisent régulièrement les familles musulmanes ou supposées comme telles (scolarisation des filles en maternelle, sur le port du voile mais aussi au moment de l'élaboration de la loi dite « séparatismes »).